## RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

## **ENTREPRISE**

## ATTESTATION DE CONGÉ

Nous soussignés entreprise, attestons que Monsieur/Madame Moreau Antoine, fait partie de notre personnel en qualité de employe depuis sa date d'embauche.

Il bénéficie d'un congé allant du 16/07/2025 au 23/07/2025 inclus.

En foi de quoi, cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 08/07/2025

Nom et signature du DRH